

MIALET

ET SES HAMEAUX

Le mot du Maire > p. 2

À la rencontre de nos élus... > p. 3

Premières actions... > p. 4

Zoom sur... le PLU > p. 5

Vie de la commune > p. 6

Infos et Agenda > p. 7



BULLETIN MUNICIPAL - n° 1 - OCTOBRE 2020



LUZIERS LES PUECHS MAS SOUBEYRAN PAUSSAN LE VILLAGE
LES AIGLADINES BRUGAIROLLES AUBIGNAC PEGAIROLLES



Le Mot du Maire

Chères **mialétaines**, chers **mialétains**,

La nouvelle équipe municipale mise en place depuis début juillet, est le reflet de la volonté d'une majorité d'entre vous de soutenir un programme ambitieux et enthousiasmant pour notre commune. Je tiens en tant que Maire et au nom de tous les conseillers municipaux, à vous remercier pour votre confiance. Notre ambition aujourd'hui est d'installer notre belle commune à la place qu'elle mérite dans cette magnifique *Vallée des camisards*.

Cependant, la Covid 19 nous fait vivre une situation très particulière, du jamais vu dans l'histoire de notre pays, un état d'urgence sanitaire qui bouleverse toutes les habitudes du passé. C'est le fonctionnement même de notre municipalité qui en est atteint.

Malgré cela, dès notre mise en place, nous nous sommes mis au travail pour prendre connaissance des dossiers. Toutes les **commissions** se sont déjà réunies pour définir leur feuille de route et je profite de ce bulletin pour remercier nos élus. Ils vont consacrer un temps important de leur vie de tous les jours pour bâtir des fondations solides pour demain.

Nous avons de **grands travaux** à mettre rapidement en action, dans l'urbanisme, le social, le tourisme, les infrastructures sportives et culturelles, les voiries et réseaux, la communication, l'environnement, les associations, le bien vivre ensemble, et bien d'autres aspects de l'action municipale.

Nous allons donner une très grande importance à la communication au travers, entre autres, de cette *brochure* que nous allons nous efforcer de publier **trois fois par an** afin que vous toutes et tous soyez informé(e)s de la vie de notre commune.

D'autre part, dès le début de l'année prochaine, nous allons mettre en place des *réunions de quartiers* pour obtenir des échanges constructifs dans le but de mieux connaître vos attentes et d'améliorer votre quotidien.

Maintenant il est temps de nous rassembler et toute l'équipe municipale, derrière moi, va œuvrer dans ce sens.

À très bientôt, Jack Verriez

MISE EN PLACE DES ÉLUS DANS LES DIFFÉRENTES INSTANCES DE DÉCISION LOCALES

Les premiers conseils municipaux se sont déroulés avec un nombre de participants réduit et dans le respect des consignes dues au contexte. Les commissions communales mises en place se sont rapidement mobilisées sur l'état des lieux, la gestion des urgences, la définition des actions prioritaires et la planification des projets à plus long terme.

Suite à la création des 27 commissions de politiques publiques de la communauté d'agglomération d'Alès, des représentants de la commune ont été désignés pour y siéger. Il s'agit de Mr le Maire, mais aussi de Gaëtan Brahic, Élodie Gagneux, Cyril Gins, Delphine Krolikowski, Éva Marion, Sandrine Pellegrino, Michel Roussel, Nathalie Servais, Pierre-Élisée Souchon.

Sandrine Pellegrino, déléguée au Parc National des Cévennes, a assuré une première rencontre avec Claire Dutray, déléguée territoriale du Massif Piémont Cévenol. Ce rendez-vous a permis de faire un point sur la convention que nous devons renouveler avec le Parc, les aides et soutiens qu'il pourrait apporter à la commune, et sur les perspectives d'actions qui permettront de renforcer notre partenariat au cours des années à venir.





JACK VERRIEZ Maire

Président de droit de toutes les commissions

Rapporteur commission Finances, Délégué communautaire, Membre du bureau du conseil d'Alès Agglomération

Vice-Président du S.M.E.G.¹

À la rencontre de nos fonctions

NOM DES ÉLUS

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL



CYRIL GINS

1^{er} Adjoint

Rapporteur commission Urbanisme

Patrimoine Environnement

Correspondant C.A.U.E.²

Délégué au S.M.E.G.¹

Commission Appels d'offres



NATHALIE SERVAIS

2^e Adjoint

Rapporteuse commission Affaires

sociales, Enfance, École

Correspondante Défense

Commission Tourisme



NICOLAS PONS

3^e Adjoint

Rapporteur commission Travaux,

Réseaux, Voirie

Délégué DFCI³



PIERRE-ELISÉE SOUCHON

4^e Adjoint

Rapporteur commission Tourisme,

Développement économique

Délégué suppléant au P.N.C.⁴



XAVIER BORGHERO

Commissions : Finances, Travaux,

Sport jeunesse vie associative,

Appels d'offres



GAËTAN BRAHIC

Commissions : Finances, Tourisme

Rapporteur commission Sport

jeunesse vie associative



ÉLODIE GAGNEUX

Commissions : Sport jeunesse vie

associative, Culture communication

Chargée des personnes âgées



DAVID GOURDON

Commissions : Urbanisme Patri-

moine Environnement, Travaux,

Tourisme



DELPHINE KROLIKOWSKI

Commissions : Urbanisme Patri-

moine Environnement, Affaires

sociales, Tourisme, Vie associative

Chargée de l'agriculture



EVA MARION

Commissions : Culture Commu-

nication, Urbanisme Patrimoine

Environnement, Travaux

Suppléante au S.M.E.G.*



SANDRINE PELLEGRINO

Déléguée au P.N.C.⁴

Commissions : Urbanisme Patri-

moine Environnement,

Tourisme, Culture Communication



JÉRÔME PORTAL

Délégué DFCI³

Commissions : Finances, Travaux,

Cantine scolaire

Suppléant au S.M.E.G.¹



ISABELLE RIEUTORD

Commissions : Finances, Urbanisme

Patrimoine Environnement, Affaires

sociales, Tourisme, Sport jeunesse

vie associative, Culture Com.



MICHEL ROUSSEL

Rapporteur commission Culture

Com. et Démocratie participative

Commissions : École, Sport

jeunesse vie associative, Finances,

Appels d'offres

¹ S.M.E.G. : Syndicat Mixte d'Électricité du Gard

² C.A.E.U. : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

³ D.F.C.I. : Défense des Forêts Contre les Incendies

⁴ P.N.C. : Parc National des Cévennes



Vote du budget 2020

La crise sanitaire qui a fortement retardé l'installation de l'équipe municipale, n'a pas permis de préparer un budget pertinent et cohérent avec notre programme. Dans ce contexte, nous avons fait le choix de voter un budget de transition pour assurer la gestion des affaires courantes et des urgences et de travailler pour un budget 2021 plus en phase avec nos orientations pour Mialet.

Nous avons cependant voté au budget la sécurisation de certains ponts et voiries, la réalisation des diagnostics thermiques de l'ensemble des logements communaux en vue de leur mise aux normes et rénovation, des mesures de sauvegarde pour le bâtiment des vestiaires au stade. À moyen terme ce bâtiment retrouvera toutes ses fonctions, dans le cadre plus large du réaménagement de l'espace.



Barrière de stationnement



Grilles de la cour d'école



Réfection des canalisations

PREMIÈRES MESURES DE SAUVEGARDE POUR LE GARDON

- Deux premières rencontres avec l'Etablissement Public Territorial de Bassin (E.P.T.B.) Gardons et l'association des Rivières Sauvages de France ont eu lieu.

Leurs objectifs :

- étudier la faisabilité d'une labellisation du Gardon de Mialet
- engager une démarche de partenariat pour la préservation de la rivière (lutte contre les espèces invasives, restauration des continuités écologiques, gestion de la fréquentation...) et la sensibilisation à cet espace naturel.
- Un dialogue est en cours avec Alès Agglo pour l'intégration du Gardon de Mialet dans les tournées de la police rurale.
- Depuis la gardonnade du 19 septembre, l'E.P.T.B. Gardons a effectué un inventaire des embâcles et un diagnostic de l'état des rives dont nous suivrons avec attention le rapport.

NUISANCES

Un nombre très important de "chats libres" crée des nuisances dans le hameau de Luziers depuis de nombreuses années. Une convention de capture de ces chats qui assurera la stérilisation et le puçage des animaux avant une remise sur site (comme l'impose la loi) est en cours d'élaboration.

L'équipe municipale a décidé de mener une politique durable, respectueuse de la condition animale et de l'environnement sanitaire. La stérilisation est le meilleur moyen de limiter la misère animale, la maltraitance et les abandons. Ce projet a un coût important. Nous remercions chaleureusement les résidents qui ont réussi grâce à un élan de solidarité à réduire les frais en offrant à la mairie un petit pécule. Nous suivons ce dossier de près. Cette démarche doit permettre une occupation raisonnée de l'espace du village par l'animal.

Il est également rappelé qu'il est interdit de nourrir des animaux sur la voie publique.

Travaux de sécurisation,
de réparation, de remise en état

- Des barrières ont été mises en place pour interdire et canaliser certains emplacements de stationnement voitures, caravanes, et camping-cars.
- À l'école, la cour n'étant pas totalement fermée, des grilles ont été posées avant la rentrée scolaire.
- Suite à une étude des fuites, entreprise en 2015, la Régie des Eaux de L'Agglomération Alésienne (REAAAL) réalise actuellement des travaux de réfection des canalisations d'eau potable. C'est un tronçon de Luziers au Pradinas qui est en passe d'être remis à neuf pendant les 3 mois de chantier. À terme, cet engagement de changement des canalisations permettra de réduire les pertes du réseau de manière importante.



Rencontre avec les responsables d'associations

À l'heure de la rentrée scolaire et de la reprise des activités des associations, les circulaires préfectorales sur les activités rassemblant plus de 10 personnes sur la voie publique ou dans les lieux ouverts au public, se succèdent, et nous mettent face à des dilemmes et des responsabilités en terme de santé publique pour ce qui est par exemple de l'utilisation du Foyer Monplaisir.

Le maire et les élus en charge des affaires sociales

et associatives travaillent avec les associations et l'école pour gérer une organisation et une planification nouvelles des activités, qui tiennent compte des mesures barrières, des temps de désinfection et aération des locaux. Nous espérons tous que les activités reprennent, mais ne voulons en aucun cas faire courir de risques à nos administrés, des plus petits aux plus âgés d'entre nous.

Zoom sur ... PLU ou PLUi Plan communal ou Plan intercommunal ?

Conformément à notre programme, nous travaillons à l'opportunité d'élaborer notre **Plan Local d'Urbanisme** communal afin de pouvoir maîtriser notre devenir mialétain, mettre en œuvre des projets utiles à tous et permettre une constructibilité encadrée et adaptée à notre territoire.

La loi **ALUR** (Accès au Logement et Urbanisme Renoué) de 2014, transfère automatiquement, à partir de cette année, la compétence PLU des communes vers les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), en l'occurrence l'Agglo d'Alès dont nous faisons partie. Néanmoins, la loi prévoit que si une minorité de blocage* se prononce contre ce transfert, les communes conserveront alors leur compétence PLU.

Nous avons jusqu'au mois de décembre 2020 pour nous pro-

noncer sur cette question. D'ici là, nous rencontrons nos homologues de l'agglomération, confrontés aux mêmes questionnements et aux mêmes problématiques pour prendre une décision concertée et faire entendre notre voix. Nous vous informerons prochainement des orientations prises sur ce sujet, notamment par l'organisation d'une réunion publique.

Toutefois, le choix à venir entre PLU et PLUi ne nous empêche pas de travailler à l'identification de notre patrimoine architectural, paysager, environnemental ou historique. Pour cela nous nous sommes rapprochés de l'entente inter-départementale Causses et Cévennes qui gère le bien UNESCO pour mettre en place un inventaire participatif du patrimoine et un observatoire photographique participatif des paysages dont les analyses pourront être versées aux documents réglementaires.

En bref, depuis notre élection,

nous recensons les outils et travaillons avec tous les partenaires possibles pour proposer aux mialétains un horizon qui assure à la fois le développement de la commune nécessaire au maintien des services, et la préservation du patrimoine extraordinaire qui fait la richesse de notre vallée et de notre commune.



* rassemblant au moins 1/4 des communes de l'EPCI qui totalisent au moins 20% de la population

Des risques et des crises à gérer

L'équipe municipale met tout en œuvre pour que notre **cellule de crise** soit pleinement efficace.

Hormis la crise sanitaire due à la COVID 19, nous avons ces derniers mois fait face à des événements naturels intenses qui ont de fortes répercussions au niveau local. Deux spectaculaires montées des eaux du Gardon suite à de très fortes précipitations en juin et septembre, ainsi que la canicule et l'incendie de forêt sur Générargues, nous rappellent à la modestie de nos conditions humaines face aux risques majeurs et à leurs impacts.

Pendant le Plan Canicule, une permanence téléphonique était opérationnelle et nous avons pris

la décision de régulièrement téléphoner aux personnes les plus fragiles. Mais dans d'autres circonstances, nous avons besoin de réfléchir à des systèmes d'alerte par quartiers (par exemple pour la distribution d'eau, l'accueil des personnes sinistrées, etc.) en collaboration avec les services de l'État, les services de l'Agglo, les structures dédiées, et les mialétain(e)s. Nous l'avons constaté après la dernière crue, la solidarité joue à plein pour dégager les ponts, donner des coups de main à ceux qui en ont besoin, merci à tous. C'est également en concertation avec vous et avec votre aide que nous assurerons au mieux les tâches de prévention et gestion des risques.



Solidarité et Action sociale

CCAS ou CIAS

Des rencontres avec les élus des communes avoisinantes et les services sociaux sont programmées à l'automne pour affiner le projet de Centre Communal d'Action Sociale ou Centre Intercommunal d'Action Sociale, qui paraît bien nécessaire dans notre commune.

AFFAIRES SOCIALES

Des permanences sont assurées 1 mardi sur 2 à la Mairie, par Mesdames Nathalie Servais et Élodie Gagneux (renseignements en mairie).

PETITE ENFANCE

À ce jour, il n'y a plus d'assistante maternelle sur le village. Une réflexion est posée pour l'accueil des tout-petits.

REPAS DES AÎNÉS

Pour raisons sanitaires, le repas annuel n'aura pas lieu cette année. Nous ne vous oublions pas pour autant ! Un colis de Noël sera distribué par nos soins à ceux qui le désirent. Pensez à retourner le coupon-réponse.

ORGANISATION DE LA SEMAINE BLEUE

Nous sommes au regret d'avoir dû annuler les animations de la semaine bleue prévues du 5 au 11 octobre 2020. Lancée en 1951, cette semaine un peu spéciale permet de créer des liens entre générations et de prendre conscience de la place et du rôle social de nos aînés dans la société.



Mardi 1er septembre, 31 enfants du regroupement pédagogique dont 9 jeunes mialétains ont fait leur rentrée en présence du Maire et de Michel Roussel, conseiller municipal en charge des affaires scolaires. Ils ont été accueillis par le directeur et instituteur Mr Bascour et l'institutrice Mme Gabbani. Ils ont aussi fait la connaissance des trois agentes de service Anaïs, Laurence et Stéphanie. Les parents ont exprimé leur satisfaction pour l'accueil qui leur a été fait. Et plein de projets en perspective que la municipalité aura à cœur d'accompagner au mieux.



Le Parc National des Cévennes et nous !



Zoom sur... : La jeunesse en Cévennes

Les 21 et 22 août derniers à la Maison de la Réserve de Biosphère à Cendras s'est déroulé le Forum des Jeunes en Cévennes **À nous d'imaginer le reste de l'histoire**. Il a réuni 12 jeunes de 15 à 35 ans dont Gaëtan Brahic, conseiller municipal à Mialet. Dans le cadre de groupes de travail guidés par l'association Man And Biosphère (MAB), les jeunes ont débattu et réfléchi à l'avenir de leur territoire, ce qu'ils voulaient protéger et ce

qu'ils voulaient éviter. Ils ont également effectué une randonnée éducative sur les hauteurs de Cendras concernant l'entretien et l'exploitation durable des forêts en Cévennes. Ces rencontres se sont clôturées par la présentation d'une fresque récapitulative du travail des jeunes à des élus locaux, à des représentants du Parc et des partenaires. Cyril Gins, 1er adjoint, et Sandrine Pellegrino, Déléguée du Parc se sont joints à ce moment riche d'échanges et de partages autour des propositions des jeunes ! La fresque a de nouveau été présentée à Florac lors des 50 ans du Parc National des Cévennes le 26 septembre.



SOUVENIR

Le 19 septembre une plaque funéraire en hommage à Gilbert Rouanet, a été déposée par l'*Amicale Des Anciens Maires et Adjoints du Gard*, sur la tombe familiale à Andissorgues.

À l'invitation de Mme Annie Rouanet, amis et famille ont partagé ensemble cet émouvant moment du souvenir.

ENFOUISSEMENT DE LA HAUTE TENSION

Enedis met en œuvre l'enfouissement des lignes hautes tensions (HTA < 50 000 volts) dans tout le pays afin de sécuriser notre approvisionnement en électricité. Le début des travaux pour la portion de ligne HTA qui traverse la commune est prévu en 2022. Des documents seront bientôt disponibles pour consultation au format électronique.

PAROLES D'ÉLUS

Tout d'abord nous souhaitons vivement remercier les mialétains et mialétaines qui se sont exprimé(e)s en faveur de notre liste *Gardons le cap pour Mialet* lors du deuxième tour du 28 juin dernier. Toutefois le terme d'opposition ne nous ressemble pas et tout au long de ce mandat nous ferons des *propositions constructives* et soutiendrons toutes les actions qui seront utiles à la commune.

Merci pour votre confiance,
Xavier Borghero, David Gourdon, Isabelle Rieutord

COMBIEN SERONS-NOUS EN 2021 ?

Un nouveau *recensement* des habitants aura lieu en janvier 2021, réalisé par Mme Nathalie Rodriguez et M. Sébastien Maurin à votre domicile. Le recensement est obligatoire. Il est aussi très important. En effet, certaines dotations à la commune sont calculées en fonction de la population recensée et du nombre total de résidences (principales et secondaires). En 2016, au dernier recensement, notre population totale était de 624 habitants, et 38% des mialétains y avait participé par internet.

AGENDA (sous réserve des consignes sanitaires en vigueur)

- **Le Samedi 10 octobre** était la date prévue pour l'édition 2020 du « Jour de la nuit ». Cet événement festif et pédagogique que nous souhaitons organiser à Mialet est annulé et reporté à une date ultérieure.
- **Mercredi 11 novembre** - À cette date anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, le Maire et élus communaux rendront hommage aux disparus. Rendez-vous au monument aux morts à partir de 11h.
- **Samedi 12 décembre** – Fête de Noël des enfants. Décoration du sapin, petit spectacle, conte de Noël, goûter seront au programme de ce moment festif organisé par la mairie.
- **Bientôt dans le bulletin municipal**, une rubrique destinée aux articles des associations et des habitants*.

* Pour l'homogénéité de la rubrique, les articles ne devront pas dépasser 1000 caractères.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

ADMINISTRATION

Mairie

Secrétariat ouvert : Lundi 14h à 17h • Mardi/Jeu 9h à 12h et 14h à 17h • Mercredi/Vendredi 9h à 12h
Téléphone : **04 66 85 02 97** • Fax : 04 66 85 01 89
Courriel : communedemialet@wanadoo.fr

*Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le matin.
Permanence d'accueil, d'orientation sociale et aide aux personnes âgées : un mardi sur deux à partir du mardi 15 septembre, de 14h30 à 16h30 en mairie.
En dehors des permanences vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie. Les autres élus sont disponibles sur RDV, à prendre auprès de l'accueil de la mairie.*

Service des eaux

REAAL 04 66 54 30 90 • Courriel : contact@reaal.fr

AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

Agence Postale : 04 66 61 05 63

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h

Bibliothèque municipale

Ouverture :
les samedis de 10h00 à 12h • Gratuit

Foyer Monplaisir

Réservation - seulement le Préau (COVID)
Mairie : 04 66 85 02 97

Courts de tennis

En cours de réorganisation

SERVICES D'URGENCE

Pompiers, services incendie : 18 ou 112 • Gendarmerie : 17
Médecin de garde/SAMU : 15 • Mialet Taxis : 06 80 75 49 04
Maison de santé pluriprofessionnelle de St-Jean du Gard :
04 66 85 17 52 - <https://msp.stjean.docvitae.fr/>

Rendez-vous avec l'assistante sociale : 04 66 61 70 20
(Centre médico-social Anduze)
ADMR « Les Gardons » : 04 66 85 12 78

*Défibrillateur à disposition,
sous l'escalier d'accès
à la Mairie*

État Civil

Ils se sont mariés :

Melyssa Laporte et Geoffrey Zanardelli le 01/08/20
Magalie Pujol et Ludovic Vignoles le 19/09/20

Naissance : Aurélie et Thomas, heureux parents de Valentine Brunel
Ils nous ont quittés : Juliette Soumille, veuve Cothias le 28.02.2020

Lucien Winkler le 11.03.2020 • Germain Thièse le 26.04.2020
René Martin-Frère le 29.04.2020 • Jean Gally le 27.05.2020
Claude Rodier le 15.06.2020 • Pierre Pantel le 05.07.2020
Marthe Colléaux, veuve Soëtens, le 29.07.2020
Marie Claire Soulier le 13.09.2020 • Roger Bard le 29.09.2020

INFORMATIONS DIVERSES

. Correspondante Midi Libre :

Corinne Mauron 06 09 91 37 36

Courriel : corinne.mauron@free.fr

. Site d'informations légales :

www.mialet.fr

. Site d'informations générales :

www.mialet.info

Michel Roca 04 66 85 05 18

Courriel : webcontact@mialet.net

. Épicerie Chez Mialet :

04 66 54 18 90

. Épicerie Camping de la Rouquette :

04 66 43 00 50

. Point accueil tourisme :

04 66 85 02 97 (en Mairie)

. **Encombrants** : Ils sont ramassés tous les mercredis (à sortir la veille au soir). Prière de téléphoner à la Mairie le lundi (04 66 85 02 97) pour prévenir et être informé des modalités.

. **Piles, cartouches d'encre usagées, téléphones mobiles hors d'usage** : à déposer dans les urnes prévues à cet effet à la mairie.

Supervisé par Monsieur le Maire et la Commission communication, ce bulletin est le fruit du travail d'autres intervenants qui doivent être remerciés : Mme Rodriguez au secrétariat du Maire pour les aspects légaux transmis, les employés municipaux de terrain pour les informations des hameaux, Studio 99 de Mialet pour l'infographie et l'édition.

Ce bulletin rend compte des actions, fait l'état des lieux de certains projets et perspectives.

Plus nous avancerons dans la gestion communale, plus ce bulletin s'étoffera, y compris avec votre propre expression !



MIALET ET SES HAMEAUX • n°1 Octobre 2020
Quadrimestriel d'information édité par la Mairie de Mialet
Directeur de publication : Jack Verriez
Rédaction, photographies : Commission communication
Maquette : Studio99 Mialet
Impression : Exaprint 159 rue du Thor 34000 Montpellier
Tirage : 350 exemplaires - certifié PEFC